

Ingratitude . . .

Al-Wadi, 8 juillet 1934

La plupart des torts commis en Égypte, et dont on tient les étrangers pour responsables aux yeux de l'Égypte, sont en réalité imputés aux étrangers par les Égyptiens eux-mêmes — simplement parce que les étrangers ne savent rien de la réalité des choses en Égypte. Tout ce que fait le ministère égyptien passe, à leurs yeux, pour un acte égyptien : le bien qu'il contient, s'il y en a, est porté au crédit de l'Égypte ; mais le mal — et il y en a tellement plus — retombe sur ce malheureux peuple égyptien. Et pourquoi les étrangers, en Europe et ailleurs, n'imputeraient-ils pas les actes du ministère égyptien à la nation tout entière, n'en feraient-ils pas porter le poids au peuple ? C'est ainsi que les choses se passent chez eux, après tout : là-bas, les ministères agissent selon la volonté du peuple, et ne peuvent guère s'en écarter. Aussi laissons-nous croire aux étrangers que nous vivons comme eux, que notre système de gouvernement est aussi démocratique que le leur, que notre ministère ne répond qu'à la raison, insensible à l'amour comme à la haine, guidé ni par la faveur ni par la rancune — qu'il ne fait que suivre la volonté du peuple, et trouve, en poursuivant ses espoirs et en gérant ses intérêts, que lorsque le peuple avance, il avance avec lui ; lorsque le peuple recule, il recule aussi ; et tout ce que veut le peuple, il le veut également.

C'est exactement ce que croient de nombreux étrangers à notre sujet — et une fois qu'ils le croient, ils font porter au peuple les fardeaux du ministère, lui reprochent les erreurs du ministère, et le tiennent pour responsable des faux pas dans lesquels le ministère s'empêtre. Aussi, lorsqu'ils apprennent que quelque chose a mal tourné dans les affaires officielles de l'Égypte, ils n'en concluent pas que le ministère s'est trompé ou a commis une bétise — ils en concluent plutôt que le peuple égyptien demeure ignorant, insouciant, peu cultivé, en décalage avec son époque. Et ainsi ces temps malheureux continuent-ils de faire tort à ce pays infortuné : le petit nombre commet la faute, ou le péché, et le grand nombre en porte les conséquences.

Il est une chose qui me peine vraiment — je ne connais rien de plus blessant pour une âme noble, rien qui frappe plus durement un cœur pur, rien de plus nuisible à la réputation d'un peuple en plein essor, que cette affaire honteuse, dont les chapitres se sont déroulés sur plusieurs années

: d'abord entre le gouvernement égyptien et Mukhtar de son vivant, puis entre le gouvernement égyptien et les héritiers de Mukhtar après que la mort l'eut emporté. Ou plutôt : ce n'est pas vraiment un différend entre le ministère et une personne, ou un groupe quelconque — c'est un différend entre le ministère et l'art lui-même, qui devrait se tenir plus haut, durer plus longtemps, et être tenu en plus haute estime que n'importe quel ministère, n'importe quelle personne, ou n'importe quel groupe. Ou mieux encore : c'est un différend entre un ministère établi pour servir le peuple, qui lui fait au contraire goûter toutes les nuances de l'humiliation, et un peuple qui a fondé ce ministère et paie pour son entretien, pour se voir ensuite frappé par lui, encore et encore. Tout cela peut se dire, et tout cela est vrai — et cela se dit avec un regret amer et un chagrin cuisant.

Mukhtar érigea deux statues pour le grand homme de l'Égypte, après avoir conclu un accord avec le ministère égyptien que l'Égypte tout entière accepta — non par le seul Parlement, mais par chacun de ses fils réunis. Puis vint le ministère du grand Dictateur, Sidki Pacha, qui balaya la volonté du peuple comme si elle n'était rien, et foula aux pieds la dignité du peuple — et tout comme la tombe même de Saad fut usurpée, Mukhtar fut contraint de porter son différend avec ce ministère devant les tribunaux. Le différend suivit son cours naturel : rapporté en Égypte comme l'histoire d'Égyptiens lésés dans leur dignité et leur liberté, rapporté à l'étranger comme l'histoire d'Égyptiens lésés dans leur réputation et leur rang. Car c'était un différend au sujet d'un chef que toute la nation aimait — ces statues de l'homme que le peuple chérissait seraient-elles érigées, ou ne le seraient-elles pas ? Et c'était un différend au sujet de l'art égyptien lui-même, qui avait fleuri pour la première fois il y a plus de quinze siècles, et avait valu à l'Égypte une place parmi les nations artistiques du monde moderne — lui serait-il permis de vivre, et à l'art de vivre à travers lui, ou devait-il mourir, et l'art mourir avec lui ?

Et tout cela se déroulait au vingtième siècle, en cette époque même où l'Égypte envoyait des ambassadeurs vers tous les coins de la terre, où les représentants de l'Égypte siégeaient à chaque conférence internationale, où les trompettes partout proclamaient que l'Égypte se relevait, retournait à ses voies d'antan, redevenait une source de savoir, d'art, de philosophie et de lettres.

Oui — ce différend se déroulait alors même que retentissaient ces grandes proclamations. Les Égyptiens regardaient, et s'affligeaient. Les étrangers regardaient, et s'émerveillaient. Et Mukhtar regardait, et le

chagrin le consuma jusqu'à le tuer — mais sa mort ne mit pas fin au différend. Quand donc ce ministère a-t-il jamais reculé devant une querelle avec les morts ? Ne dispute-t-il pas encore avec Saad sur son propre héritage ? Ne le dispute-t-il pas sur ses statues ? Ne le dispute-t-il pas sur la seule chose au sujet de laquelle on ne devrait jamais disputer avec un homme noble — sa tombe ?

Puis il vient à l'esprit du ministère de transiger avec les héritiers. Si seulement il avait pensé à transiger avec l'homme lui-même, avant qu'il ne mourût dans le désespoir. Au lieu de cela, il transige avec ses héritiers aux frais du trésor public, sans égard pour la volonté du peuple, sans respect pour ses droits, sans souci pour le caractère sacré dû aux morts — offrant aux héritiers des milliers de livres, craignant ce qu'un tribunal pourrait décider si l'affaire suivait son cours, espérant acheter leur satisfaction et clore l'affaire une fois pour toutes. Mais à une condition : que Saad ne soit pas satisfait. Que le peuple de Saad ne soit pas satisfait. Que Mukhtar ne soit pas satisfait. Que l'art de Mukhtar ne soit pas satisfait. À condition qu'aucune des deux statues ne soit jamais érigée, et que plus personne n'en parle jamais. Pourquoi ? Qu'y a-t-il, dans ces deux statues, qui effraie le gouvernement ? L'image de Saad ? Certainement pas — elle est gravée dans le cœur de chaque Égyptien, présente dans chaque foyer égyptien, et ne fait que devenir plus durable, plus répandue, à mesure qu'on la persécute. Non — ce que craint le ministère, ce n'est pas l'image de Saad, mais sa propre faiblesse : il ne peut se résoudre à admettre la grandeur de Saad. Il ne peut s'élever au-dessus de son propre entêtement. Et sa guerre ne s'arrête pas à Saad et à ses statues, ni à Mukhtar et à son art — il laisse l'héritage tout entier de Mukhtar se disperser et s'envoler au vent, bien que cet héritage soit la seule chose que l'Égypte moderne ait à montrer au monde en matière d'art. Voilà donc un ministère qui fait la guerre à l'art, pourvu que cet art soit égyptien, le traquant, l'exposant à la ruine — mais que l'art soit étranger, et il obtient tout soutien, toute protection, tout soin ; l'argent y est dépensé sans compter, et le ministère s'y épuise à le servir.

Notre ministère, donc, ne fait pas la guerre à l'art parce que c'est l'art — il lui fait la guerre précisément parce qu'il est égyptien ! Quelle horreur. Quelle angoisse. Quel chagrin ! . . . Comment un ministère égyptien peut-il se résoudre à faire la guerre à l'art même de l'Égypte ? Comment un ministère dont les veines de ses membres portent le sang égyptien peut-il faire la guerre à la nation égyptienne elle-même ? Pourquoi ? Quel crime Mukhtar a-t-il commis ? Quelle rancune quelqu'un

lui portait-il, pour que le ministère le poursuive de sa fureur, vivant et après sa mort ? Le crime de Mukhtar fut de vouloir ériger deux statues pour le grand Saad. Et quiconque glorifie Saad, ou tente de le faire, a mérité cette sentence : être poursuivi par la fureur et la persécution, vivant ou mort.

Voyez-vous maintenant cette ingratitude ? Pouvez-vous vous représenter à quel point elle est laide, à quel point elle est hideuse ? Et par-dessus tout cela, ceci aussi retombe sur votre compte, et sur celui de tous les Égyptiens à l'étranger : que les Européens, en entendant l'histoire de Saad persécuté après sa mort, et celle de Mukhtar persécuté après la sienne, concluent que le peuple égyptien demeure ignorant, insouciant, non civilisé — qu'il n'a pas encore compris que l'ingratitude compte parmi les vices les plus vils et les traits les plus laids ; qu'il n'éprouve aucune honte à se retourner contre ses propres grands hommes, ses chefs, ses génies, quel que soit le bien qu'ils lui aient fait, simplement parce qu'il est incapable de reconnaître la grandeur, le leadership, le génie, ou la générosité quand il les voit. Alors quel Égyptien pourrait bien vouloir qu'on parle de lui en ces termes ?

Taha Hussein

Al-Wadi, 8 juillet 1934.